

Cinquantenaire des indépendances quelle commémoration ?

Les 50 ans des indépendances africaines ont été marqués par l'invitation de troupes africaines au défilé du 14 juillet, ce qui a suscité à la fois l'enthousiasme et la critique. Voici un décryptage des paradoxes liés à la célébration, par la France, de cet anniversaire.

Pierre BOILLEY, Centre d'études des mondes africains (CEMAf)

Cette année 2010, un certain nombre de pays africains célèbrent leur indépendance acquise en 1960, et la France, qui s'associe à cette commémoration, a créé pour ce faire une mission confiée à Jacques Toubon. Celle-ci a cherché à soutenir des initiatives scientifiques ou des festivités, dont le point d'orgue a été l'invitation de détachements des troupes africaines des pays concernés à défiler sur les Champs-Élysées, lors de l'habituelle parade militaire française du 14 juillet. Cette association de la France au souvenir de la libération des anciens territoires de la domination coloniale a mis en avant des liens historiques, mais aussi occulté bien des réalités, qu'il faut sans doute rappeler pour resituer dans les faits une situation inédite, voire paradoxale.

Un des premiers paradoxes vient du vocabulaire employé : « *la France célèbre le cinquantenaire des indépendances africaines* »... Une expression bien franco-française, associée à des stéréotypes et une forme d'aveuglement qui met en lumière la vision tronquée d'un continent, appréhendé généralement sous le seul angle des pays francophones, c'est-à-dire essentiellement de ceux qui ont été dominés par la France. Certes, en 1960, quatorze colo-

nies françaises d'Afrique sont devenues des pays indépendants. Cela suffit-il pour parler de « *l'année des indépendances* » ? Rappelons que pour la France elle-même, d'autres indépendances ont été plus tardives, voire très retardées ! L'Algérie n'a été quittée qu'en 1962, et Djibouti qu'en 1977, par exemple.

De quelles indépendances parle-t-on ?

Plusieurs colonies anglaises n'ont été libérées qu'entre 1961 et 1964, alors que certaines l'étaient plus tôt, en 1957 pour le Ghana, ou même en 1956 pour le Soudan. Les indépendances des colonies portugaises ont été beaucoup plus lentes à venir, seulement au milieu des années 1970. Faut-il enfin rappeler que certaines retombées de la domination coloniale ne sont toujours pas effacées, comme au Sahara occidental, d'où l'Espagne est effectivement partie en 1975, mais n'a pas su gérer les conditions de sa décolonisation, ne parvenant pas à empêcher le Maroc de toujours occuper actuellement ce territoire, au mépris de la légalité internationale ? La Minurso, force d'interposition de l'ONU, est toujours bien présente sur le terrain, et force est de constater que cette indépendance n'est, de fait, pas encore acquise en 2010.

C'est ainsi que les indépendances africaines s'étalent des années 1920 à nos jours, le cinquantenaire évoqué en France est bien essentiellement celui des colonies des Afriques occidentale et équatoriale françaises, auxquelles il faut juste ajouter une poignée de pays tels que le Congo belge, le Nigeria ou la Somalie qui, bien sûr n'ont pas été associés à la célébration. Étrange mais ancienne myopie historique, celle de l'appréhension d'un continent où, comme l'a dit fièrement Nicolas Sarkozy à l'issue du défilé, « *on parle le français* »...

On a donc invité ces quatorze pays à venir défiler à Paris. La Côte d'Ivoire n'a pas répondu à l'appel, ce sont donc treize détachements militaires africains que les spectateurs ont pu regarder descendre l'avenue. Mieux valait d'ailleurs être l'un d'eux que subir les commentaires indigestes des commentateurs de la télévision. Ces détachements ont-ils vraiment été honorés ? Il était assez surprenant, mais aussi choquant, de voir passer sur l'écran un peloton méhariste malien (dont on apprenait au passage qu'il n'avait pas eu l'autorisation de venir avec ses dromadaires), légendé « *détachement du Congo* », de n'avoir au passage d'un autre détachement que le seul discours concernant ses uniformes très récents car

AU SOMMAIRE

► **Cinquantenaire des indépendances africaines : quelle commémoration ?**

Pierre Boilley 26

► **Le génocide du Rwanda : un négationnisme structurel**

Jean-Pierre Chrétien 29

► **Violences au Kirghizstan : ce que cache le discours ethnique**

Olivier Ferrando 32

pendances africaines:



«fabriqués en France il y a seulement quelques semaines», ou pire encore de n'avoir, à rebours de la prolixité des speakers à propos des unités françaises, aucun rappel historique ni d'ailleurs souvent aucun commentaire du tout, sur ces troupes africaines qui, manifestement, n'avaient fait l'objet d'aucun travail préparatoire de recherche. D'ailleurs un commentateur, présentant avec emphase les chefs d'Etat africains arrivant place de la Concorde, mélangeait allègrement les noms, et indiquait mauvais nom et mauvais pays au fur et à mesure que les visages apparaissaient à la tribune! Les spectateurs africains

qui regardaient cette chaîne ont dû apprécier...

On entendait en revanche que ces Africains défilaient pour la première fois en France. Il eût peut-être été utile de rappeler que ces corps, héritiers directs des troupes coloniales, ont défilé chaque année pendant des décennies sur les Champs-Élysées, le 14 juillet.

Mais c'était au temps de la domination coloniale, qui n'a guère été évoquée à cette occasion. Pourtant, quel rappel éclatant que cette descente des drapeaux africains portés par des parachutistes, qui se sont alignés une fois atterrés devant le Président français,

entourant le drapeau central, celui de la France? Une évocation de la colonisation, ou au minimum de la Françafrique? Comment comprendre enfin qu'une fois les troupes africaines passées, non pas une par une mais deux par deux, trop rapidement, les commentateurs s'exclament: «*Voici le défilé qui commence, avec l'arrivée du général X, debout dans son command-car*»? Les Africains faisaient-ils ou non partie du défilé?

Les tortionnaires ont défilé, eux aussi

Soyons juste: le général français précédant les troupes africaines aurait aussi suscité des commentaires critiques... Commentaires critiques qui se sont notamment aussi élevés contre la présence, à Paris, de dirigeants africains autoritaires, élus pour certains lors de mascarades démocratiques, et voyant avec fierté passer devant eux et la tribune présidentielle des troupes, dont nombre d'ONG ont rappelé que beaucoup avaient participé à des massacres ou des exactions... La Ligue des droits de l'Homme a adressé ainsi à ce propos une lettre ouverte au Président français pour lui demander si le 14 juillet, fête nationale, était en train de devenir une «*fête de l'impunité*»? Elle s'est déclarée gravement préoccupée «*par le fait que les délégations de cer-*

(1) «<http://www.ldh-toulon.net/spip.php?article3961>» <http://www.ldh-toulon.net/spip.php?article3961> (consulté le 22/7/2010).

(2) «Cinquante ans de décolonisation africaine», in *Le Messager*, 12 janvier 2010 (<http://www.lemessager.net/2010/01/cinquante-ans-de-decolonisation-africaine>), consulté le 22/7/2010).

(3) «Le Conseil constitutionnel français a censuré – une première en la matière – les dispositions inscrites dans les lois de finances rectificatives d'août 1981 et les lois de finances de décembre 2002 et décembre 2006 relatives à la "cristallisation" des pensions applicables aux ressortissants des pays et territoires autrefois sous souveraineté française et, notamment, aux ressortissants algériens. Il a estimé qu'il n'était pas contraire au principe d'égalité que les pensions soient différentes selon que l'ancien combattant réside en France ou à l'étranger. En revanche, il estime que dans un même pays de résidence, il ne doit pas y avoir de différence de traitements.» (AFP) (<http://www.rfi.fr/contenu/20100528-le-conseil-constitutionnel-francais-declare-cristallisation-pensions-inconstitution>, consulté le 23/7/2010).